

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (ANAO SUP)



RAPPORT D'EVALUATION DU

**Diplôme d'Etudes Spécialisées en Sciences biologiques, spécialité
Biologie clinique, de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et
d'Odonto-Stomatologie (FMPO)
de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)**

Equipe d'évaluation

- **M. Ibrahima DIAGNE**, Professeur titulaire, UGB, **Président**
- **M. Georges Gnomblessou TIAHOU**, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara/Côte d'Ivoire, **Membre**
- **M. INWOLEY Kokou André**, Professeur titulaire, UFHB/Côte d'Ivoire, **Membre**

Signature,

Pour l'équipe, le Président



Décembre 2024

Table des matières

I. Introduction	3
II. Présentation de l'établissement et du programme évalué	3
III. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
IV. Description de la visite sur le terrain	4
IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP	8
V. Points forts du programme	16
VI. Points faibles du programme	17
VII. Appréciations générales	17
VIII. Recommandations à la FMPOS et aux responsables du DES-BC	17
IX. Recommandations à l'ANAQ-SUP	18
X. Proposition de décision :	18

I. Introduction

Créée le 24 février 1957, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar a été officiellement inaugurée le 09 décembre 1959. Elle compte 6 facultés dont La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPO), 5 écoles, centres et instituts de formations et 10 instituts d'universités.

La FMPO porte, entre autres programmes de formation, celui du Diplôme d'Études Spécialisées de Biologie Clinique (DES-BC).

Elle a sollicité l'accréditation du programme de DES-BC. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a confié à une équipe d'experts externes la mission d'évaluation de ce programme.

II. Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie (FMPO) est un établissement public régi par le décret n° 70-1135 du 13 octobre 1970 modifié de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. C'est l'héritière de l'Ecole Africaine de Médecine et de Pharmacie de Dakar créée en 1918.

La FMPO est dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Elle est dirigée par un Doyen, assisté de deux assesseurs et d'un chef des Services administratifs.

La Faculté comprend trois (3) sections : les sections de Médecine, de Pharmacie et l'Institut d'Odontologie-Stomatologie (IOS).

Elle est structurée en six (6) départements :

- 03 dans la Section Médecine : le Département de Médecine et Spécialités Médicales ; le Département de Chirurgie et Spécialités Chirurgicales et le Département de Biologie Médicale et d'Explorations fonctionnelles ;
- 02 dans la section Pharmacie : le Département des Sciences biologiques et Pharmaceutiques Appliquées et le Département des Sciences pharmaceutiques, Physiques et Chimiques ;
- La section Odontologie qui est un institut de faculté.

Le Diplôme d'Etudes Spéciales de Biologie Clinique (DES-BC) a été créé en 2011 et est porté par le Département de Biologie et d'Explorations Fonctionnelles. Il a été approuvé par l'arrêté rectoral n°2018-450 du 31 janvier 2018.

Son évaluation s'inscrit la politique de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) qui vise à accréditer l'ensemble des programmes de formation des institutions d'enseignement supérieur privées et publiques du Sénégal.

Le programme du DES-BC, soumis à l'ANAQ-SUP pour une accréditation, est dispensé selon le système LMD. L'objectif de la formation est de « fournir une expertise dans exécution et l'évaluation des analyses de laboratoire pour un diagnostic et un suivi médical précis »

Il s'agit, pour l'établissement, de former des Médecins et Pharmaciens compétents et aptes à gérer des laboratoires de biologie médicale. Ce programme prépare les étudiants à l'obtention du Diplôme d'Études Spécialisées de Biologie Clinique (DES-BC) pendant une durée 4 ans.

Le recrutement des étudiants se fait sur examen de dossier et un examen probatoire.

III. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation, en date du 22 Novembre 2023, comprend 74 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le Référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement. Les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées.

Le rapport est globalement complet et informatif. Cependant certaines informations clefs n'y figurent pas, notamment la description du mode de gouvernance de la formation (organigramme, missions des différents comités et responsables, procédures de désignation des responsables et membres de comités).

Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

IV. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain du 28 octobre 2024 est déclinée dans l'agenda qui figure en annexe I. Les différentes étapes sont rapportées ci-dessous.

1. Rencontre avec le Doyen FMPOS

L'équipe des experts a été accueillie par le Point Focal Qualité de la FPMOS, puis les civilités ont été faites au Doyen FMPOS.

2. Réunion de concertation avec l'équipe de pilotage DES-BC

La réunion avec l'équipe de pilotage et les experts s'est déroulée de 9h00 à 11h30.

Après la présentation du programme par le Coordonnateur du DES-BC, des échanges ont permis au comité de pilotage de répondre aux questions des experts. Cette présentation et les échanges à l'issue ont permis de compléter et d'actualiser les données et informations contenues dans le rapport d'auto-évaluation.

3. Réunion avec le personnel administratif et technique de soutien (PATs)

Les PATs intervenant dans l'organisation du DES-BC ont été rencontrés de 11h30 à 12h30. Cette séance de travail a permis de relever les points suivants :

- le PATs impliqué dans la gestion du DES est totalement constitué de personnels permanents de la FMPOS et bénéficie de conditions de travail stables tels que définies par le statut du personnel de l'UCAD ;
- il s'agit d'un personnel qualifié et compétent pour les missions qui leur sont confiées.
- il bénéficie régulièrement des indemnités prévues par les textes pour leur participation à la gestion du DES-BC ;
- les ressources financières du programme proviennent exclusivement des frais d'inscription des étudiants, mais couvrent correctement les charges (fonctionnement, investissement, rémunération des intervenants) ;
- le PATs n'est pas formellement représenté dans les instances de décision du programme.

4. Visite des sites de stage

Pour des contraintes de temps et pour éviter les difficultés de déplacement vers les sites éloignées du fait embouteillages, l'équipe d'experts a choisi de visiter les établissements sanitaires situés à proximité de l'UCAD. Ainsi les laboratoires visités étaient : (i) les laboratoires de Parasitologie et d'Hématologie du Centre Hospitalier National d'Enfants (CHNE) Albert ROYER ; (ii) les laboratoires de bactériologie-virologie et de biochimie-hématologie du Centre Hospitalier National Universitaire (CHNU) de FANN. Ces visites réalisées de 12h30 à 14h30 ont permis d'observer les conditions de stage (organisation,

infrastructures, équipements) et de rencontrer les encadreurs de stage ainsi que les étudiants sur le terrain.

Il ressort de cette visite que les laboratoires hospitaliers recevant les stagiaires disposent d'infrastructures et d'équipements de qualité pour la formation de biologiste, ainsi que d'un personnel d'encadrement qualifié.

Cependant le nombre d'étudiants, trop élevé par rapport aux capacités d'encadrement dans les sites de stage, pose des problèmes pour le déroulement régulier des stages. Par ailleurs, les procédures de contrôle de l'assiduité, de la ponctualité et de contrôle de l'atteinte des objectifs de stage ne sont pas formalisées et harmonisées.

5. Rencontre des apprenants

L'équipe d'experts a rencontré, de 15h à 16h, des représentants des étudiants des 4 niveaux du DES-BC et de nationalités différentes.

Ils déclarent avoir été informés sur le DES par diverses sources (anciens étudiants, parents travaillant dans le domaine, site de l'UCAD) et l'ont choisi pour la notoriété de l'institution et les appréciations positives rapportées.

Selon eux :

- les inscriptions administratives et pédagogiques, ainsi le programme d'enseignement se déroulent régulièrement ;
- la majorité d'entre-deux n'ont pas de bourses d'étude et quelques-uns ont du abandonner, faute de moyens financiers ;
- les cours théoriques se déroulent en ligne (Zoom, Teams) dans plus de 90% des cas, mais cette formule leur convient parfaitement ;
- les travaux pratiques (TP) se déroulent par groupes de 5 à 7, mais ne sont pas organisés qu'en parasitologie et biologie moléculaire ;
- les sites de stage sont insuffisants pour le nombre d'étudiants, avec des retards dans les rotations pour la complétude des cycles de stage et la soutenance des mémoires. Ils disposent de carnets de stage comprenant des objectifs clairement définis ;
- la mobilité des étudiants est possible, notamment pour effectuer des stages à l'étranger ;

- Les évaluations se déroulent dans l'anonymat et régulièrement, sous forme d'évaluations intermédiaires et d'évaluation finale pour chaque UE, conformément au texte organisant le système LMD au Sénégal ;
- Les attestations de diplôme sont délivrées sans délais après la soutenance de mémoire ;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt rassurantes.
- Ils ne sont pas formellement organisés en réseau d'alumni, mais des initiatives de création de groupes d'anciens étudiants existent via les réseaux sociaux.

6. Rencontre avec le personnel d'enseignement et de recherche

Des représentants des enseignants du DES-BC non impliqués dans la gestion du programme ont été rencontrés de 16h à 17h. Il ressort de cet entretien que :

- les enseignants du DES sont des enseignants permanents de la FMPOS dans la majorité des cas et des autres Unités de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé des autres universités publiques du Sénégal. Ils sont essentiellement constitués d'enseignants de rang A, recrutés dans le DES par cooptation en fonction de leur spécialité et des besoins du programme.
- l'essentiel de leurs cours théoriques est effectué en ligne et ils disposent de plateformes Zoom et Teams pour les délivrer ;
- ils estiment insuffisants les sites de stage par rapport au nombre d'étudiants, mais jugent globalement corrects le déroulement des stage et de l'encadrement des mémoires de fin de formation ;
- ils perçoivent régulièrement leurs indemnités d'enseignements conformément aux textes organisant le DES-BC.

7. Visite des laboratoires

Les experts ont visité les laboratoires abritant les travaux pratiques de biologie moléculaire et de parasitologie à la FMPOS, de 17h à 18h. Ce sont les seuls laboratoires où sont organisées des séances de TP. Ils disposent de conditions matérielles et d'encadrement correctes pour le déroulement des TP. L'absence de TP dans les autres UE (hématologie, biochimie et bactériologie) se justifie, selon les responsables du DES-BC, par le fait que ces TP sont réalisés dans la formation de base et des séances correspondantes sont organisées dans les sites de stage pour les étudiants en 1^{ère} année de DES-BC.

8. Réunion de débriefing

La visite de terrain s'est achevée par une réunion de relecture de la journée par l'équipe des Experts avec le comité de pilotage de 18h à 19h. Au cours de cette réunion, l'appréciation du déroulement de la visite, quelques points forts et points à améliorer ont été présentés par les experts avant de décliner les étapes suivantes de la procédure d'évaluation externe. Le comité de pilotage en a pris acte, dans l'attente du pré-rapport qui sera transmis par les experts à la Direction de l'Assurance Qualité de l'UCAD dans les 15 jours.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution

Standard 1.01. L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs

La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPO), est régie par le décret N° 70-1135 du 13 octobre 1970 modifié de l'Université Cheick Anta Diop de Dakar qui définit clairement les missions de la faculté. Par ailleurs, le plan stratégique de développement (PSD) 2018-2022 précise les domaines d'intervention au niveau de la formation, la recherche et du service à la communauté

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 1.02. L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).

L'offre de formation couvre les besoins de la population en matière de la santé, tels que définis par le Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDS) 2019-2028 du Sénégal.

La FMPOS dispose d'une charte d'éthique et de déontologique. Les Unités d'Enseignement permettent de conférer aux Etudiants les valeurs de base du système de santé (qualité, équité, pertinence, efficience)

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de formation est régulièrement dispensé, sans discontinuer, depuis 2011 et a délivré ses premiers diplômes en 2014. Depuis cette date, près d'une centaine de biologistes de nationalités différentes ont pu obtenir ce diplôme

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 2.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs du programme de DES-BC sont clairement définis. L'objectif principal est de « fournir une expertise dans exécution et l'évaluation des analyses de laboratoire pour un diagnostic et un suivi médical précis ».

Les contenus des enseignements sont dans la maquette pédagogique et les syllabi. Cependant, il est nécessaire de réviser la maquette pour mieux équilibrer les crédits selon les spécialités.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme entretient des relations de partenariat avec les structures de santé des secteurs public et privé matérialisées par quelques conventions. Il s'appuie également sur les conventions liant la FMPOS avec le ministère de la Santé. En particulier, la bi-appartenance des PER à l'UCAD et au Ministère de la Santé leur permet d'assurer des responsabilités dans les structures de formation relevant de ce Ministère.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les textes de référence organisant les DES à l'UCAD sont disponibles et décrivent clairement les procédures administratives et pédagogiques. Cependant le programme de DES-BC ne dispose pas de document écrit et validé décrivant l'organigramme et les procédures de fonctionnement et de désignation des représentants dans les comités et des responsables, ainsi que de leurs missions.

Les processus décisionnels devraient être formalisés dans un règlement intérieur.

Faible fréquence de réunion des comités pédagogique et d'assurance-qualité, Absence de comptes rendus de réunion des instances en dehors des délibérations de jurys d'examens.

Appréciation globale sur le standard : Standard non atteint

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Les principaux responsables de la gestion du DES sont des enseignants.

Les responsables d'UE et d'EC sont nommés par arrêtés du Doyen FMPO.

Aucune disposition réglementaire n'est disponible pour définir le mode de représentation du PER dans les instances de décision et pour recueillir leurs avis sur le programme.

Les modalités de participation du PER dans les processus décisionnels ne sont pas définies et formalisées.

Appréciation globale sur le standard : Standard non atteint

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'établissement a mis en place un dispositif d'assurance qualité avec une cellule institutionnelle (DCIAQ) et une cellule sectorielle (CSAQ) et désigné un référent qualité. Un formulaire d'évaluation des enseignements est disponible.

Cependant les activités d'assurance qualité ne sont pas formellement rapportées (comptes rendus de réunions, rapports d'activités).

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est structurée selon les exigences du LMD et est en cohérence avec les les objectifs de la formation. Cependant, les stages obligatoires devraient figurer dans la maquette sous forme d'UE afin de faciliter la mobilité (stages à l'étranger en particulier)

Des syllabi ont été élaborés pour les différents EC des UE.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les thèmes et méthodes pédagogiques sont cohérents avec ce que l'on observe généralement dans un programme de formation DES-BC.

Le niveau de qualification académique des enseignants dans les différentes spécialités enseignées permet de garantir l'exploitation des découvertes scientifiques.

Seuls l'anglais et le management de la qualité sont des compétences transversales contenues dans la maquette. Celle-ci n'inclut pas des unités d'enseignements (UE) d'entrepreneuriat, de gestion, d'éthique, etc. ; pour préparer les apprenants au marché du travail.

La formation est délivrée sous forme de cours magistraux (CM), essentiellement en ligne, de travaux pratiques (TP) et de stages. Il faudrait renforcer les CM en présentiel pour favoriser l'interaction entre enseignants et étudiants.

Toutes les UE sont obligatoires. Des UE facultatives, notamment orientées vers l'employabilité, n'y figurent pas.

Le travail personnel de l'étudiant représente environ 40% du volume horaire total. La maquette comporte très peu de TP et de TD

Les stages ne sont pas inscrits comme des UE et crédités dans la maquette, mais ils sont obligatoires et effectivement évalués. Cependant les stages ne sont pas évalués par les étudiants.

Les étudiants préparent les cours théoriques et font des exposés sous forme de classe inversée.

L'évaluation des enseignements se fait sous forme de contrôles continus et d'évaluation finale. Les résultats sont publiés par voie d'affichage.

L'évaluation des stages et les jurys de mémoires permettent également d'informer les étudiants sur leurs performances.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes sont réglementées dans le texte organisant le DES et publiées.

La maquette indique les crédits nécessaires pour la validation des semestres et le passage au niveau à supérieur.

Les informations sont partagées à l'occasion de l'amphithéâtre de rentrée organisé chaque année.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les statistiques sont disponibles mais on y observe des taux d'achèvement faibles. De l'avis des étudiants et des enseignants, le retard d'achèvement du programme serait du retard dans la réalisation des stages, en rapport avec le nombre insuffisant des sites de stage par rapport aux effectifs.

L'instauration d'une session de rattrapage permet d'améliorer les taux de réussite.

Les PV de réunion des jurys de mémoires et d'examens sont disponibles, mais pas de rapports d'activités du Comité Pédagogique, ni de comptes-rendus de réunions sur l'analyse des données statistiques avec des recommandations et des modalités de suivi.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Les PER intervenant au DES-BC sont suffisants au plan quantitatif et qualitatif. Ils sont essentiellement constitués d'enseignants de la FMPOS avec des compétences académiques validées par le CAMES.

La quasi-totalité du PER est constituée d'enseignants de rang A pour toutes les disciplines spécifiques de la Biologie médicale.

Cependant les enseignements ne sont pas évalués par les apprenants, même si une grille d'évaluation a été élaborée à cet effet.

Les ressources financières générés par le DES-BC permettent de couvrir les charges. 95% des enseignements du DES-BC sont assurés par le personnel permanent de la FMPOS. Toutefois, il est nécessaire d'explorer des ressources additionnelles (fonctions de services, financements externes, ...) pour garantir la stabilité du corps enseignants et un équilibre financier durable du programme.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le temps de travail effectivement consacré à l'enseignement est conforme à la loi 2019-02 du 31 Janvier 2019 relative au statut du personnel enseignant des universités. Les PER sont bi-appartenants et assurent des prestations de service dans les structures médicales où ils assurent des responsabilités définies par les conventions hospitalo-universitaires. Les PER sont affiliés à des laboratoires de recherche et des écoles doctorales, mais leur temps de travail consacrés à la recherche n'est pas formalisé

Les enseignants sont tenus de participer à la recherche, l'expertise et l'administration selon leurs attributions dans la Faculté.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

Les enseignants permanent de l'UCAD assurent de 95% des enseignements du DES de biologie clinique.

D'autres enseignants permanents des universités publiques du Sénégal participent à l'enseignement. La mobilité du PER est organisée dans le cadre général de la mobilité des

enseignants de la FMPOS (conventions, stages, voyages d'étude financés par l'UCAD, participation aux colloques, etc...).

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont définies par l'arrêté fixant le régime des études de spécialisation en biologie clinique.

Elles sont publiées dans le site de l'UCAD par appel à candidatures.

L'admission au programme se fait sur étude de dossier suivi d'un test d'entrée et d'un entretien.

Aucun quota n'est défini. Cependant environ 50% des étudiants sont des étrangers dont 80% de Marocains.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

Les effectifs sont stables au cours des cinq dernières années (environ 250), avec un sex ratio de 1,2.

Les conditions d'admission, d'accueil, d'organisation et d'évaluation des apprentissages sont définies sur la base de critères exclusivement académiques, sans aucune discrimination.

Toutefois, en dehors des rampes d'accès au rez-de-chaussée des bâtiments, aucune disposition n'est prise pour favoriser le suivi du programme par des étudiants ayant un handicap. En particulier, les bâtiments abritant les salles de cours et de TP situés dans les étages ne disposent pas d'ascenseurs.

Le nombre d'étudiants vivant avec un handicap n'est pas précisé.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité des étudiant(e)s est possible car l'UCAD est un établissement public reconnu par le CAMES et l'OOAS.

La maquette conçue sur le système LMD permet une capitalisation et un transfert des crédits.

Quelques conventions sont signées avec des institutions académiques étrangères.

Les étudiants effectuent des stages à l'étranger, notamment dans leurs pays d'origine. Cependant, les stages doivent être crédités et les conditions de leur validation dans le cadre d'une mobilité ne sont pas formellement définies.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants est assuré par un PER permanent qualifié et en nombre suffisant. Les ressources humaines des laboratoires des sites de stage contribuent également à l'encadrement pratique.

L'administration et les responsables pédagogiques restent disponibles et à l'écoute des étudiants.

Les étudiants côtoient en permanence les enseignants dans les sites de stage, dans le cadre d'une formation par compagnonnage sur le terrain.

L'évaluation des enseignements n'est pas encore réalisée, malgré la l'élaboration d'un formulaire à cet effet.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme a établi de bonnes relations avec les autorités sanitaires et les responsables d'établissements sanitaires publics ;

Des conventions de stage sont établies avec des laboratoires privés ;

Stages dans les pays d'origine sont possibles.

Toutefois, des UE favorisant l'employabilité et le recours à l'incubation de projets (incubateur de l'UCAD) devraient être institués.

Par ailleurs, le programme n'a pas mis en place une plateforme des alumni. Des liens avec les alumni sont initiées, mais sont encore informelles.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose des infrastructures et des équipements de la FMPOS, renforcés par ses propres investissements. Les locaux sont globalement suffisants et adéquats, mais les salles de TP doivent être renforcés pour être en adéquation avec les effectifs d'étudiants.

Les ressources financières propres au programme sont constituées des frais pédagogiques payés par les étudiants.

Elles permettent d'assurer le fonctionnement et des investissements.

Des stratégies de mobilisation de ressources additionnelles doivent être explorées pour renforcer les équipements pédagogiques et garantir la stabilité financière du programme dans la durée.

Appréciation globale sur le standard : Standard atteint

V. Points forts du programme

1. La gouvernance

- Culture organisationnelle très respectueuse de son personnel, tant au plan administratif que professoral, et de ses étudiantes et étudiants ;
- Un engagement dans l'amélioration du système de management de la qualité.

2. Le curriculum

- Le programme de DES-BC de l'UCAD jouit d'une très bonne réputation et ancienneté, attirant des étudiants étrangers de nombreux pays ;
- La maquette pédagogique basée sur l'approche LMD,

3. Le personnel

- Le personnel Enseignant est en nombre suffisant pour remplir les missions de formation et de recherche ;
- Le programme bénéficie d'un personnel enseignant compétent et reconnu par le CAMES.

4. Les infrastructures et équipements

- Les locaux pédagogiques (salles de cours/TD, laboratoires, bibliothèques) sont adaptés et bien équipés.
- Le programme de DES-BC bénéficie d'une amélioration continue des infrastructures et matériels de formation.

VI. Points faibles du programme

1. La gouvernance

- Absence de règlement intérieur pour formaliser les procédures en cours ;
- Insuffisances des conventions avec les laboratoires publics et privés nationaux

2. Le curriculum

- Les stages ne constituent pas des UE et donc pas de crédits à capitaliser ;
- Insuffisance des travaux pratiques indispensables à l'acquisition des compétences : UE d'hématologie, de biochimie et de bactériologie
- Absence de travaux dirigés ; les rendre systématiques pour les UE sans TP ;
- Insuffisance des lieux de stages provoquant un retard de soutenance de mémoire en fin de cycle et même une certaine oisiveté des apprenants au cours de la formation du fait des périodes d'attente;
- Présence d'erreurs de calcul de volume horaire dans la maquette pédagogique ;

3. Le personnel

- Faible implication des professionnels Biologistes non PER ;
- Absence d'évaluation des maîtres de stage par les étudiants et le comité pédagogique ;

4. Les Infrastructures et équipements

- Insuffisance des ressources matérielles et financières pour l'organisation des travaux pratiques dans les disciplines spécifiques de la biologie médicale.

VII. Appréciations générales

Le programme de DES-BC est organisé conformément aux missions de la FMPOS et jouit d'une ancienneté et notoriété qui constituent un atout majeur justifiant son caractère attractif pour les étudiants Sénégalais et étrangers. Le programme est animé par un corps professoral compétent et permanent à 95%. Les enseignements sont réalisés sans discontinuité avec une maquette pédagogique conforme à l'approche LMD et aux exigences d'harmonisation de l'OOAS, qui devrait cependant être révisée.

VIII. Recommandations à la FMPOS et aux responsables du DES-BC

1. La gouvernance

- 1.1. Formaliser le mode de gouvernance en élaborant un règlement intérieur avec un organigramme, des procédures de désignation des membres des commissions et des responsables, ainsi que des procédures pédagogiques.
- 1.2. Généraliser les conventions à toutes les structures partenaires de la formation ;

2. Le curriculum

- 2.1. Instaurer des travaux dirigés dans les UE pour accroître le contact avec les étudiants dans un contexte de réalisation d'environ 90% des cours magistraux en ligne
- 2.2. Rendre systématique les TP pour les UE d'hématologie, de biochimie et de bactériologie
- 2.3. Renforcer les disciplines transversales dans la maquette (exemple : entrepreneuriat, éthique, législation, etc.)
- 2.4. Corriger les erreurs de calcul de la maquette pédagogiques ;
- 2.5. Insérer les stages dans la maquette comme des unités d'enseignements créditées.
- 2.6. Assurer l'évaluation continue et systématique des enseignements et stages.

3. Le personnel

- 3.1. Impliquer les professionnels dans les révisions des curricula et l'animation du programme pour améliorer la cohérence des enseignements avec la réalité du terrain ;
- 3.2. Faire évaluer les enseignements prodigués par les maîtres de stage par les étudiants et la faculté.

4. Les infrastructures et équipements

- 4.1. Renforcer les conditions d'accès aux niveaux supérieurs des immeubles aux étudiants et personnels vivant avec un handicap (ascenseurs)
- 4.2. Renforcer la disponibilité des ressources matérielles, notamment en ce qui concerne:
 - Matériel pour la réalisation des TP ;
 - Matériel de sécurité aux laboratoires avec un plan d'évacuation ;

IX. Recommandations à l'ANAQ-SUP

Accorder plus de temps pour la visite sur site au cours de l'évaluation externe.

X. Proposition de décision :

ACCREDITATION Diplôme d'Etudes Spécialisées en Sciences biologiques, spécialité Biologie clinique, de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)